

N° 6611³

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2016-2017

PROPOSITION DE LOI

relative à l'égalité salariale entre hommes et femmes

* * *

RETRAIT DU ROLE DES AFFAIRES DE LA CHAMBRE DES DEPUTES

**DEPECHE DE MONSIEUR ALEX BODRY ET DE MADAME CECILE HEMMEN
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(16.11.2016)

Monsieur le Président,

Par la présente, nous tenons à vous informer que le groupe parlementaire LSAP a décidé de proposer à la Chambre des Députés le retrait de la proposition de loi suivante, et ce en exécution de l'article 64 du Règlement de la Chambre:

- Proposition de loi n° 6611 relative à l'égalité salariale entre hommes et femmes, déposée le 6 septembre 2013 par Monsieur le député Lucien Lux, reprise en son nom par Madame la députée Cécile Hemmen en date du 27 mars 2014 conformément aux dispositions de l'article 66(2) du Règlement de la Chambre.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Alex BODRY

*Président du groupe parlementaire
LSAP*

Cécile HEMMEN

Députée

